



Communiqué de presse

La première pierre du programme immobilier réalisé par la société P E R L a été posée à Meylan dans le département de l'Isère (38)

La société PERL (Pierre Epargne Retraite Logement), le concepteur de l'Usufruit locatif social, très actif en Rhône-Alpes puisqu'il propose actuellement quatre programmes immobiliers, a posé, hier, la première pierre du programme « L'Arboretum », à Meylan. Dans un contexte de marché restant sous tension, cette présence s'inscrit au centre des préoccupations et de la dynamique de la région en termes de cohésion sociale et de développement durable.

Paris, le 18 septembre 2008 - **Alain Laurier**, Président Directeur Général de la société PERL, en compagnie de **Mohandass Aroq**, Directeur délégué de VINCI Construction France et de **Pierre Ribeaud**, Président de l'OPAC 38, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère, **Gilles Barsacq**, de la Vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes chargée des Politiques Sociales et du Logement **Marie-Odile Novelli**, du Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole **Jean-Philippe Motte** et du Maire de Meylan, **Marie-Christine Tardy** ont inauguré hier matin un programme de **83 appartements**, « *L'Arboretum* » destinés à accroître le parc locatif du département.

41 logements ont été financés en Usufruit locatif social ; Une exemplarité de mixité sociale : 30 logements avec des loyers PLS (soit 650€/mois pour un 3 pièces) et 11 avec des loyers PLUS (soit 450€/mois pour un 3 pièces) pour une durée de 15 ans. Par ailleurs l'OPAC 38, a aussi acquis 23 logements PLUS / PLAI en pleine propriété. Les 19 restants ont été vendus en accession à la propriété.

Le schéma d'investissement immobilier conçu et proposé depuis 2000 par PERL, encadré par la loi (article L.411-3 et L.253-1 à L.253.8 du Code de la Construction et de l'Habitation, articles 25 et 104 de la Loi des finances pour 2004), constitue, non seulement un progrès en termes de partenariat public/privé en apportant une solution efficace à contre courant des difficultés rencontrés par le secteur de l'immobilier en crise mais en plus, offre aux investisseurs privés une solution d'épargne innovante alliant rentabilité et sécurité.

« *L'Arboretum* », au sein d'un parc arboré et fleuri, proche de Grenoble est situé à Meylan, qui est l'une des communes les plus recherchées de l'agglomération. En pleine verdure, cette ville permet à ses habitants d'avoir une excellente qualité de vie et d'accéder à tous les avantages offerts par la région : dynamisme économique, activités touristiques, sportives et culturelles.

Le programme immobilier « *l'Arboretum* » dont la livraison est prévue en janvier 2010 est constitué de cinq immeubles de petite taille.

Les appartements, du 2 aux 4 pièces, présentent des surfaces de 52 à 89 m², disposant pour certains d'un jardin privatif, d'un balcon ou d'une terrasse et de loggias. Ce programme, s'il s'inscrit parfaitement dans son environnement alpin - façades en enduit fin et bois, embellies par des plantations végétales - correspond aussi aux innovations les plus récentes en matière de développement durable puisque des capteurs solaires photovoltaïques assureront la production d'eau chaude, limitant ainsi les dépenses énergétiques.

« *Ce projet immobilier a été initié il y a 3 ans et nous l'avons mené grâce à un véritable esprit de partenariat avec les collectivités territoriales. Nous sommes très heureux d'avoir pu répondre efficacement au véritable challenge posé par Madame Tardy, Maire de Meylan tant en termes de mixité que de développement durable. Nous avons mis à disposition une ingénierie financière innovante pour répondre aux problématiques locales de logement* » explique Alain Laurier, le Président Directeur Général de la société PERL.

« *Une localisation prisée, un environnement préservé, une architecture soignée, l'Arboretum répond en tous points à la charte qualité PERL. Il présente ainsi toutes les caractéristiques d'un placement immobilier pertinent, garant de la sécurité et de la valorisation de l'épargne des acquéreurs. L'usufruitier aura pu remplir sa mission de service public dans des conditions financières optimales et procurer aux locataires des logements de grande qualité moyennant des loyers conventionnés.* », déclare quant à lui Frédéric Goulet, Directeur Général d'Infinimmo et Cofondateur de la société PERL.

**PERL sera présent au salon PATRIMONIA de Lyon les 25 et 26 septembre 2009
- Stand E35.**

A propos de P E R L

PERL est une société indépendante, détenue par ses fondateurs et salariés.

La première opération réalisée en 1999 suivant le schéma PERL a été le fruit d'un partenariat entre **Alain Laurier**, ancien du Ministère de l'équipement, passé par la promotion immobilière et **Frédéric Goulet**, spécialiste du financement de projets faisant intervenir des particuliers.

En créant le schéma d'Usufruit locatif social, PERL a voulu répondre de manière opérationnelle aux questions que se posaient les bailleurs sociaux et les collectivités locales, notamment en fonction de leur territoire, de leur situation financière et de la gestion de leur patrimoine.

L'Usufruit locatif social, fondé sur le principe du démembrement du droit de propriété, associe des épargnants (nus-proprétaires) à des bailleurs sociaux (usufruitiers) dans le cofinancement d'appartements locatifs neufs de grande qualité

PERL répond aujourd'hui à une demande en forte croissance.

Contacts presse

Cap & Cime
8, rue Royale
75008 Paris
01.44.50.50.57
agence@capetcime.fr